

LE SOMMET

Septembre 2011



Votre municipalité
vous informe
2

Programmation Loisirs
automne 2011 /
hiver 2012
11

Nouvelles de la MRC
20

Organismes de loisirs
et communautaires
21

Bibliothèque
26

les journées de la culture

C'est **dimanche le 25 septembre, de 13 h à 17 h**, que nous soulignerons les Journées de la culture 2011 à Saint-Ferréol-les-Neiges. **Toute la population est invitée.**

Exceptionnellement, ce dimanche, **la bibliothèque sera ouverte de 13 h à 17 h**. Que vous soyez nouveau venu dans la municipalité ou que vous fréquentiez déjà la bibliothèque, c'est une occasion de venir nous rendre visite. Venez constater la qualité de notre collection et vous abonner si ce n'est déjà fait. **C'est gratuit!**

Nous avons prévu une **séance de maquillage pour les enfants** qui pourront ainsi ramener chez eux diverses frimousses de leur choix. De plus, **Abacadabra Sonia** attend son jeune public avec un atelier thématique sur les **pays**. De l'action en perspective!

Il y aura de l'**animation musicale, rencontre d'auteurs avec monsieur Jean Lemieux et madame Esther Poirier.**

Les **élèves de l'École de peinture de madame Marie Tardif** exposeront leurs tableaux et seront sur place pour rencontrer les personnes que ce médium intéresse et parler de leur passion.

Les **Fermières** exposeront elles aussi leurs chefs-d'œuvre. Les visiteurs pourront admirer tissages, broderies, tricots et travaux au crochet.

Nous espérons que ce programme saura vous plaire et souhaitons vous voir en grand nombre au cours de ce bel après-midi de fête.

SOMMAIRE





Calendrier

Octobre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 - Bibliothèque
2 - Bibliothèque	3 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	4 - Bibliothèque	5 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	6 - Bibliothèque	7	8 - Bibliothèque
9 - Bibliothèque	10 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Action de grâce	11 - Bibliothèque - Réunion du CCU ass. spéciale	12 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	13 - Bibliothèque	14	15 - Bibliothèque
16 - Bibliothèque	17 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	18 - Bibliothèque	19 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	20 - Bibliothèque	21	22 - Bibliothèque
23 - Bibliothèque	24 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	25 - Bibliothèque - Réunion du CCU	26 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	27 - Bibliothèque	28	29 - Bibliothèque
30 - Bibliothèque	31 - Halloween - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage					



Conception et montage:
Imprimerie Blouin Inc.
2900 exemplaires

Responsable du journal:
Martin Pouliot
Directeur des loisirs

Pour tout commentaire:
Martin Pouliot
418 826-2253

Le Sommet
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note:
Les auteurs sont les seuls responsables
du contenu des articles.

Vous pouvez consulter notre site Internet au:
www.saintferreollesneiges.qc.ca

De plus, communiquez avec nous
aux adresses électroniques suivantes:

Pour rejoindre :
Service d'urbanisme
Chantale Richard
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Émission des permis et inspections
Simon Demers
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Loisirs
Martin Pouliot
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Direction générale
François Drouin
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Secrétariat et taxation
Lousianne St-Gelais
munferreol@oricom.ca
Manon Larouche
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Pour nous joindre :
418 826-2253

Calendrier

Novembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 - Bibliothèque	2 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	3 - Bibliothèque	4	5 - Bibliothèque
6 - Bibliothèque	7 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Déchets monstres	8 - Bibliothèque - Réunion du CCJ, ass. spéciale	9 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	10 - Bibliothèque	11	12 - Bibliothèque
13 - Bibliothèque	14 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	15 - Bibliothèque	16 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	17 - Bibliothèque	18	19 - Bibliothèque
20 - Bibliothèque	21 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	22 - Bibliothèque - Réunion du CCJ	23 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	24 - Bibliothèque	25	26 - Bibliothèque
27 - Bibliothèque	28 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	29 - Bibliothèque	30 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque			

Décembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 - Bibliothèque	2	3 - Bibliothèque
4 - Bibliothèque	5 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Séance du conseil municipal	6 - Bibliothèque	7 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	8 - Bibliothèque	9	10 - Bibliothèque
11 - Bibliothèque	12 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	13 - Bibliothèque - Réunion du CCJ	14 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	15 - Bibliothèque	16	17 - Bibliothèque
18 - Bibliothèque	19 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	20 - Bibliothèque	21 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	22 - Bibliothèque - Fermeture Hôtel de Ville	23	24
25 - Noël	26 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	27	28 - Cueillette des ordures (secteur est)	29	30	



LA VIE MUNICIPALE... EN BREF

GRÈVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Les employés municipaux de St-Ferréol-les Neiges sont en grève illimitée depuis mercredi, le 29 juin 2011. En vertu d'une décision rendue par le Conseil des services essentiels, tous les employés cols bleus sont maintenus en fonction et une employée col blanc travaille, entre une heure et demi et trois heures par semaine, et ce pour faire uniquement les paies. Dans les faits, seul le personnel de secrétariat est en arrêt de travail. Tous les autres services sont maintenus.

Pendant la durée de la grève, ce sont les employés cadres qui assurent le service de secrétariat. Pour leur permettre de faire leur travail et d'accomplir les tâches additionnelles

normalement dévolues au personnel de soutien, l'Hôtel de ville est fermée en avant-midi et ouverte en après-midi suivant l'horaire normal, soit :

Lundi au jeudi : 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h

Aux heures d'ouverture, il est possible de rencontrer le personnel du service d'urbanisme, le directeur des loisirs ou le secrétaire-trésorier et directeur général.

Les activités de loisirs continuent de se tenir comme normalement et la bibliothèque est ouverte aux heures habituelles.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

RUBRIQUE DU MAIRE

UN PEU DE TOLÉRANCE...

EST-CE ENCORE POSSIBLE DE NOS JOURS ?



Ma rubrique de juin 2009 avait pour titre: «ÉTES-VOUS UN BON VOISIN ? Un bref retour en arrière pour vous rappeler que je disais alors qu'on vit dans une société où tout est tellement réglementé qu'on réagit souvent très mal lorsque la réglementation n'est pas appliquée rigoureusement, ne laissant guère de place à la tolérance. Je suis bien d'accord pour dire que la

réglementation est faite pour être appliquée, mais j'ajouterais avec discernement. Je suis également d'accord pour dire que la tolérance a quand même ses limites. Peu importe le territoire où nous vivons.

Il ne faut surtout pas s'acharner sur le fait que, même si nous vivons dans une municipalité champêtre, dans un cadre de vie unique, nous nous devons de ne rien tolérer. Bien plus, il est extrêmement difficile de dire où s'arrête la tolérance, laquelle varie d'un individu à l'autre. On a tous nos seuils de sensibilité ou d'insensibilité au niveau de ce qui se passe au quotidien.

Les élus, autant que les fonctionnaires, voire même nos partenaires, ont été particulièrement interpellés ces derniers mois à bien des niveaux. Point n'est besoin certes de vous en faire la liste, comme peuvent en témoigner les citoyens qui assistent aux séances du conseil municipal. C'est tout à fait normal, mais jusqu'à une certaine limite toutefois, car, hormis la réglementation, nous agissons à l'intérieur de nos champs de compétences qui limitent parfois nos interventions.

Il est certainement impérieux de se sensibiliser au bon voisinage. On ne peut cependant pas penser à gérer l'univers selon nos propres attentes, sans pour autant perdre de vue que notre vertueuse quête de quiétude n'est parfois qu'intolérance et menace à la vie de nos concitoyens. Le prix à payer pour protéger notre qualité de vie, c'est souvent de tolérer les imperfections de la vie en société. Le citoyen averti n'est pas nécessairement celui qui croit que chaque chose qui le dérange justifie une intervention. N'oublions surtout pas que chaque solution à un problème entraîne bien souvent un nouveau problème qui appelle aussi à une nouvelle solution entraînant chaque fois de nouvelles contraintes aux libertés individuelles des citoyens.

Nous tenons tous, sans exception, à vivre dans un univers normé, mais, il ne faut pas se cacher la vérité, jusqu'à une certaine limite à l'acceptabilité sociale.

N'y a-t-il pas un prix à payer pour faciliter le bon voisinage et la quiétude de nos milieux de vie ? Chacun est libre d'y répondre...

Soyez assurés, citoyens, que les élus continueront à déployer tous les efforts possibles, dans les limites, bien entendu, de leurs champs de compétences, pour vous assurer la qualité de vie que vous recherchez tous.

Germain Tremblay, maire

POINTS D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

1. TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU



Mercredi, le 6 juillet, une trentaine de cyclistes, partis tôt le matin de Tadoussac, faisaient une halte au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, en route vers Montréal. J'ai eu l'occasion de les accueillir et de leur souhaiter la bienvenue sur le territoire de la municipalité.

Il s'agissait de la 16^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau dont l'objectif est de soutenir le combat des enfants atteints du cancer. L'année dernière, le tour avait permis de recueillir 1 650 000 \$. Les enfants atteints du cancer étaient les héros de l'événement. Il est important d'investir dans la recherche sur le cancer pédiatrique afin de parvenir à l'ultime guérison.

Félicitations à tous les participants et à leur commanditaire pour cette étape du tour et à leur commanditaire IGA Boucherie-Chouinard qui a profité de l'occasion pour remettre aux organisateurs une contribution financière majeure.

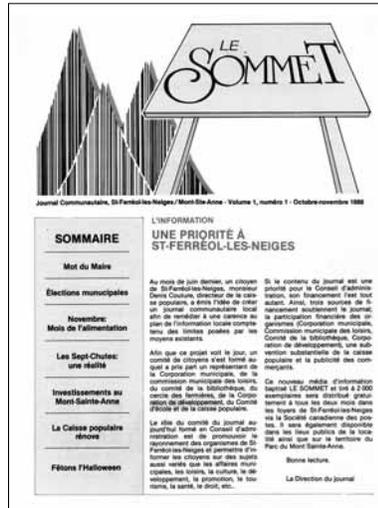
2. ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS DE LA FABRIQUE... UN MOMENT HISTORIQUE



Mercredi, le 6 juillet, avait lieu, à l'hôtel de ville, la signature du contrat entre la municipalité et la Fabrique de la Paroisse de Saint-Ferréol. Par ce contrat, la municipalité acquiert les immeubles à certaines conditions relativement aux usages de l'église et du presbytère, tant et aussi longtemps que les cérémonies religieuses s'y dérouleront et que les soeurs actuelles occupant le presbytère y résideront.

Cette cession permet de protéger un bien qui a été payé par la communauté, évitant ainsi qu'il passe à des mains étrangères.

3. LE SOMMET



En octobre-novembre 2011, le journal Le Sommet fêtera ses 25 ans.

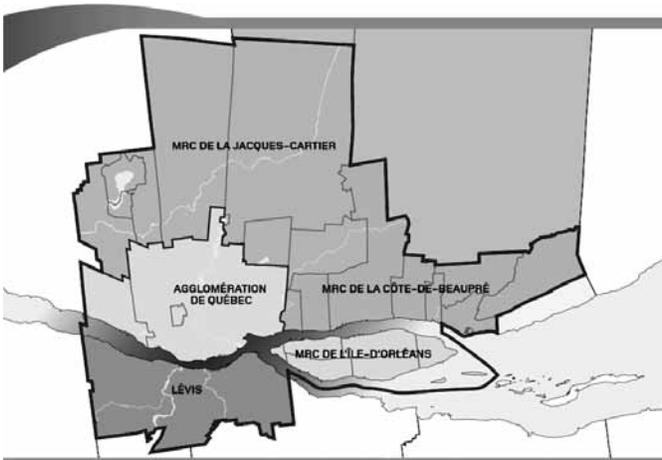
La première édition du journal a été publiée à l'automne 1986 et la première page titrait: « L'information... une priorité à Saint-Ferréol-les-Neiges », thème qui est toujours la priorité du Conseil municipal. Le principal article portait sur le développement et la promo-

tion; LES SEPT-CHUTES...UNE RÉALITÉ. On y annonçait une subvention de 150 000 \$ d'Hydro-Québec et une de 100 000 \$ du gouvernement du Canada dans le cadre du programme de l'article 38.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis cette époque.

4. BÂTIR 2031, STRUCTURER, ATTIRER, DURER





Organisme de planification et de coordination, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) intervient particulièrement en aménagement du territoire, en transport métropolitain et en gestion des matières résiduelles. Son territoire comprend l'agglomération de Québec, la ville de Lévis ainsi que les municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans. La CMQ a pour mandat de développer une cohésion des interventions des municipalités et MRC qui la composent.

Dans un contexte marqué par la concurrence et une grande mobilité des personnes et des entreprises, la région métropolitaine de Québec doit maintenir et renforcer sa croissance, son attractivité et sa compétitivité ainsi qu'offrir une qualité de vie exemplaire à ses citoyens. La Communauté métropolitaine de Québec entend y contribuer en adoptant, d'ici le 31 décembre 2011 tel que prévu par la loi, un *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*.

On le sait, la région métropolitaine de Québec profite d'attributs enviables qui la distinguent des autres grandes régions métropolitaines. Sa croissance, sa compétitivité et son attractivité pourraient néanmoins être affectées si certains choix en matière d'aménagement et de développement du territoire n'étaient pas rapidement arrêtés. Une consommation d'espace largement supérieure au taux de croissance de sa population, une dispersion de ses milieux résidentiels et d'emplois, une saturation graduelle de son réseau routier ainsi que la pression exercée sur ses espaces agricoles et ses ressources naturelles ne sont que quelques-uns des défis auxquels un aménagement adéquat de son territoire peut répondre.

Le *PMAD* constitue l'occasion de réfléchir aux choix qui s'offrent à la région en matière d'aménagement du territoire afin de renverser certaines de ces tendances. Les choix politiques qui émergeront de ce Plan marqueront de manière irréversible ce que deviendra la région métropolitaine de Québec au cours des décennies à venir.

UN PLAN ISSU DU TRAVAIL DES ÉLUS

Le projet de *Plan* qui est ici présenté pour fins de consultation est structuré autour de trois grandes priorités d'aménagement, soit **structurer** en bâtissant une région métropolitaine plus cohérente au plan de l'organisation du territoire et de la mobilité durable, **attirer** en offrant des milieux de vie et des lieux d'emplois de qualité en quantité suffisante pour accueillir la croissance, et en complétant la mise en valeur de nos éléments identitaires et **durer** en limitant les pressions de l'urbanisation sur les milieux naturels et agricoles, en utilisant judicieusement nos ressources et en veillant à la sécurité, à la santé publique et au bien-être des citoyens.

Toutes les propositions contenues au projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* s'appuient sur des consensus forts établis lors du Forum métropolitain des élu(e)s de juin 2010 et des tables de travail qui ont suivi. Certains des moyens qu'il contient seront sous la responsabilité directe de la CMQ alors que d'autres devront être appliqués par les municipalités et les MRC du territoire en fonction des outils de planification qui sont à leur disposition. Des demandes sont également formulées à d'autres partenaires, dont au gouvernement du Québec.

En vertu de la loi, la Communauté métropolitaine de Québec devra se doter, le plus tôt possible après l'entrée en vigueur de son *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, d'outils de suivi et d'évaluation des progrès réalisés. Les rapports sur l'évolution de la mise en oeuvre du *Plan* devront être rendus publics. Les citoyens seront ainsi en mesure d'apprécier l'impact de ce dernier.

Voyons en résumé ce que propose ce projet de *Plan* !

STRUCTURER

Ensemble, les élus croient à la nécessité de bâtir une région métropolitaine plus cohérente au plan de l'organisation du territoire et de la mobilité durable.

À cet égard, certains constats s'imposent en matière d'aménagement du territoire :

- le développement urbain de la région métropolitaine de Québec mise peu sur la consolidation des espaces déjà urbanisés;
- les distances à parcourir lors des différents déplacements quotidiens s'allongent continuellement;
- ces déplacements se font trop souvent en automobile;
- le réseau autoroutier régional est de plus en plus saturé;
- la région fait face à une obligation de construire davantage d'infrastructures publiques (écoles, aqueducs, routes...) à cause de la dispersion croissante des lieux de résidence et d'emplois.

Parmi les moyens proposés pour faire face à cette situation, le PMAD :

- propose de consolider le territoire, particulièrement les pôles métropolitains (ex. : Pôle d'Estimaerville), les noyaux

périurbains (ex. : centres des municipalités situées dans les MRC) et les axes structurants (ex. : Boulevard de la Rive-Sud), en y dirigeant la croissance;

- identifie des critères de densité résidentielle et des cibles de mixité de fonctions à atteindre dans ces pôles, noyaux et axes pour en faire des espaces dynamiques et viables pour le transport collectif;
- demande aux municipalités et MRC de planifier leur territoire (projets résidentiels, lieux d'emplois, secteurs de service...) en fonction de critères métropolitains qui contribuent au développement des transports collectif et actif;
- établit des cibles à atteindre en matière de transport collectif et actif (part modale, offre de service, temps de trajet moyen...);
- fixe, en milieu urbain, à 75 % la proportion de la croissance devant se faire sous forme de consolidation, dont 60 % dans les pôles et axes.

ATTIRER

Les élus sont également d'avis que pour être attractive, la région métropolitaine de Québec doit offrir des milieux de vie et des lieux d'emplois de qualité et miser davantage sur ses éléments distinctifs.

À cet égard, certains constats s'imposent en matière d'aménagement du territoire :

- la région métropolitaine de Québec se distingue par la qualité de ses milieux de vie urbains et périurbains;
- l'attractivité de la région métropolitaine de Québec repose en grande partie sur la présence de nombreux espaces patrimoniaux, naturels et récréotouristiques dont plusieurs restent peu valorisés et quelquefois menacés;
- la localisation excentrée de la région métropolitaine de Québec dans l'ensemble nord-américain constitue un défi de taille;
- l'amélioration des installations à l'Aéroport international Jean-Lesage et au Port de Québec constituent un enjeu important;
- il manque plus de 900 hectares de terrains industriels pour combler les besoins des villes de Québec et Lévis d'ici 2031;
- la proximité entre milieux urbanisés et agricoles se traduit souvent par des pressions sur le milieu agricole, lequel doit être reconnu et valorisé;
- les paysages de la région et les nombreux atouts du Saint-Laurent constituent des actifs qui, parfois, sont insuffisamment valorisés et ne bénéficient d'aucune reconnaissance ou mesure d'aménagement adéquate.

Parmi les moyens proposés pour faire face à cette situation, le PMAD :

- vise à assurer le maintien, la fonctionnalité et le développement des grandes infrastructures d'accès à la région: port, aéroport, routes et voies ferroviaires;

- énonce des principes d'aménagement qui visent le maintien et la création de milieux de vie de qualité pour l'ensemble des citoyens : requalification des espaces publics sous-utilisés, inclusion de logements sociaux et abordables, réduction des distances résidence-emploi, valorisation de l'utilisation du transport collectif et actif, construction de quartiers et de bâtiments durables, etc.;
- met en valeur la spécificité et la complémentarité des milieux de vie par des critères de préservation et de densité à respecter;
- établit les types de localisation à prioriser en fonction de la desserte par transport en commun pour les différents lieux d'emplois et présente des critères pour favoriser des aménagements de qualité et une image distinctive de la région;
- favorise le développement dynamique du territoire et des activités agricoles, notamment par une gestion optimale de l'urbanisation et l'adoption d'un énoncé de vision relatif à ce développement;
- détermine les mesures à implanter pour protéger et mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux, les principales portes d'entrée de la région, les points de vue de même que les espaces naturels et récréotouristiques, entre autres par la création d'un réseau vert, bleu et blanc;
- met en place une approche concertée pour protéger et mettre en valeur les paysages ainsi que les abords du Saint-Laurent.

DURER

Les aménagements qualifiés de durables doivent répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Les élus de la CMQ proposent des choix qui marqueront le territoire pour des décennies à venir.

À cet égard, certains constats s'imposent en matière d'aménagement du territoire :

- entre 2000 et 2008, les surfaces utilisées pour fins d'urbanisation sur le territoire de la CMQ ont augmenté de 8 % alors que la population ne progressait que de 1 %;
- malgré la présence de ressources naturelles encore abondantes, l'urbanisation croissante et l'exploitation des ressources que connaît la région menacent certains de nos acquis : qualité et quantité de l'eau, protection des forêts;
- le territoire de la région métropolitaine de Québec est soumis à un certain nombre de contraintes naturelles et anthropiques pouvant affecter le bien-être de sa population.

Parmi les moyens proposés pour faire face à cette situation, le PMAD :

- établit, de façon réaliste, les périmètres d'urbanisation nécessaires à la croissance afin de limiter la surconsomma-



tion d'espaces et l'empiètement des milieux agricoles et naturels;

- limite l'expansion urbaine et périurbaine par l'établissement de critères encadrant l'agrandissement des périmètres d'urbanisation;
- prévoit que la CMQ limitera, par ses avis, l'extension des périmètres d'urbanisation à l'extérieur de son territoire;
- prévoit étendre à toutes les prises d'eau du territoire, avec les adaptations nécessaires, les mesures mises en place pour protéger les prises d'eau des rivières Saint-Charles et Montmorency;
- amorce une réflexion afin que la région en vienne à améliorer sa capacité d'anticiper et d'agir face à certaines circonstances pouvant porter atteinte à la santé, à la sécurité et au bien-être des personnes ou créer des dommages matériels importants, dont l'impact des changements climatiques.

LA SUITE DES CHOSES

L'actuel projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* est le fruit de mûres réflexions et de consensus de la part des élus municipaux du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Il est soumis à l'attention de toute la population afin que cette dernière en prenne connaissance et le bonifie au besoin puisque c'est ensemble que nous vivons les effets des décisions qui seront prises pour Bâtir 2031.

LA POLITIQUE FAMILIALE EN ACTION



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

UN BEL EXEMPLE DE MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

Pierre Lortie président du Comité permanent de la Famille

Le 15 juillet dernier, le comité permanent de la famille tenait sa seconde campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité routière, par l'érection d'un barrage routier, sous la direction de la Sûreté du Québec, à l'entrée ouest de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Lors de cet événement, les principaux acteurs et partenaires, soucieux des actions familles, ont remis avec enthousiasme à tout automobiliste, un dépliant de sensibilisation à la sécurité routière (voir l'exemplaire au bas de cet article).



On retrouve de gauche à droite, Pierre Lortie, président du comité permanent de la famille, Germain Tremblay, maire, Patricia Viau, de la Sûreté du Québec et Daniel Lachance, président directeur général de Déneigement Daniel Lachance.

Étaient présents sur le barrage :

- Germain Tremblay et Ghyslaine Lamy Lortie, du Conseil municipal
- Les agents Patricia Viau et François Lachance de la Sûreté du Québec
- Brian Bernier, de la Maison des Jeunes
- Roch Lajeunesse et Marc Racine, du Service aux incendies
- Jacques Gourmelen et Pierre Lortie, du Comité permanent de la Famille

Cette initiative, vivement accueillie par les usagers de la route, nous a permis de distribuer plus de 700 dépliant et a déclenché de nombreuses réactions positives au sein de notre communauté. En effet, de nombreuses personnes en ont profité pour réitérer que la sécurité est une priorité et préoccupation dans notre municipalité : « nous constatons malheureusement encore trop d'excès de vitesse sur nos routes ».

Certains usagers nous ont également invités à répéter cet exercice dès cet automne.

Dans le cadre de cette activité, nous avons également rencontré l'entrepreneur Déneigement Daniel Lachance. Suite à nos discussions, monsieur Lachance entend s'impliquer dans notre campagne de sensibilisation à la sécurité routière et s'engage à mobiliser son personnel à toujours faire preuve de prudence sur nos routes et par là même, à servir de modèle.

Il est opportun de rappeler ici que la sécurité routière fait partie d'une priorité du plan d'action de la politique familiale de Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette préoccupation a été exprimée haut et fort lors de consultations tenues auprès de la population à l'automne 2007.

Nous savons qu'une politique visant l'ensemble de la population, doit être axée sur des résultats concrets et contenir un ensemble d'actions coordonnées et dynamiques. Son impact dépend de la mobilisation et de la participation des principaux intervenants et partenaires qui vont s'approprier le réflexe famille. Toute action reliée à la sécurité routière a un impact direct sur la protection de nos familles et, de façon plus générale, sur l'ensemble des citoyens.

Rappelons que notre campagne de sensibilisation à la sécurité routière s'intègre dans les principes et les grands objectifs de notre politique familiale.

- Un cadre de vie et un milieu sécuritaire où il fait bon vivre en famille.
- Un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la famille au sein de la municipalité.
- Un engagement et un soutien des partenaires dans la réalisation de notre politique et du plan d'action triennal.
- Des partenaires soucieux aux préoccupations des familles.



À cet effet de nouveaux panneaux de signalisation Attention à nos enfants, ont été installés aux endroits stratégiques de la municipalité.

La petite tortue fait du chemin !

LA FÊTE DES VOISINS, UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

La dernière édition de la Fête des voisins de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui s'est tenue cette année le 4 juin, a remporté un vif succès. En effet, diverses activités regroupant plus de 400 citoyennes et citoyens se sont déroulées dans plusieurs quartiers de notre municipalité.

Rappelons que l'objectif de la Fête des voisins - organisée par et pour les citoyens - est de rapprocher les gens vivant dans un même milieu. C'est aussi une excellente occasion de faire plus ample connaissance avec les voisins et de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité.



Soulignons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006.

La fête des voisins est en voie de devenir une véritable tradition et le premier événement citoyen au Québec. Souhaitons que cette fête devienne une activité sociale incontournable à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Dès cet automne, le Comité permanent de la famille entreprendra le renouvellement du plan d'action triennal.

La population de Saint-Ferréol-les-Neiges et nos principaux partenaires seront consultés.

L'URBANISTE VOUS INFORME

CIRCULATION DES CHEVAUX SUR LES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que l'on dénombre de plus en plus de propriétaires de chevaux dans la municipalité et qu'une circulation avec ces chevaux s'effectue sur les routes, le conseil municipal tient à vous informer ou vous rappeler que le règlement sur les nuisances no 00-405 stipule qu'il est prohibé de jeter, déposer, répandre ou déverser sur une rue des immondices, ordures, détritiques, etc. et par conséquent des excréments d'animaux. Nous souhaitons donc la collaboration des propriétaires de chevaux afin que rien ne laisse paraître leur passage sur nos routes.

VOTRE SERVICE D'URBANISME

Horaire :

Lundi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi :	Sur rendez-vous	
Mercredi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Jeudi :	Sur rendez-vous	
Vendredi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h

- Madame Chantale Richard, responsable de l'urbanisme
Courriel : urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Permis de construction neuve et agrandissement de résidence, comité consultatif d'urbanisme, dérogation mineure, développements résidentiels, droits acquis, lotissement, modifications et demandes de modification aux règlements d'urbanisme, règlement sur les PIIA, zonage agricole, etc.

- Monsieur Simon Demers, inspecteur adjoint
Courriel : inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Permis de construction de bâtiments complémentaires (cabanon, garage, etc.), installation septique, permis de rénovation, permis de patio, galerie et piscine, extrait de la matrice graphique, inspection.

CONCOURS VILLAGE EN FLEURS 2011

Afin d'encourager l'embellissement de notre territoire et de rendre notre milieu plus attrayant pour chacun d'entre nous, ainsi que tous nos visiteurs, la Municipalité vous a annoncé en



Les Fleurons du Québec

juin dernier le retour du Concours Village en fleurs pour cette année encore. Ce concours ayant pour but de sensibiliser la population à l'aménagement paysager, les critères d'évaluation tiennent compte de la participation à un effort collectif. C'est donc au cours du mois de juillet 2011, que nos juges bénévoles ont

sillonés les rues de notre municipalité afin de déterminer les grands gagnants, que nous vous présentons ci-dessous.

Nos juges ont notés, lors de leur tournée, une augmentation du nombre de boîtes à fleurs sur l'avenue Royale. Nous tenons donc à féliciter et à encourager tous les résidents de cette artère principale pour leurs efforts réussis d'embellissement.

CATÉGORIE COMMERCES ET INSTITUTIONS :

Gîte Les Arolles

Madame Mylène Raymond
3489 avenue Royale



La façade fleurie de ce gîte situé dans le noyau villageois procure un effet visuel très intéressant.

Madame Raymond se mérite un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$ dans un centre jardin ou un abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins.

CATÉGORIE BOÎTES À FLEURS :

Monsieur Marcel R. Boulay

66 du Boisé

Monsieur Boulay se mérite un certificat-cadeau de 25 \$ dans un centre jardin ou un abonnement de 1 an à la revue Fleurs, plantes et jardins pour l'effet visuel des nombreuses boîtes à fleurs.



CATÉGORIE ROCAILLES ET PLATES-BANDES :

Madame Éleine Carbonneau et monsieur Daniel Paquet

80 rue des Jardins

Madame Carbonneau et monsieur Paquet se méritent un certificat-cadeau de 50 \$ dans un centre jardin ou un abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins pour la réussite des boîtes à fleurs et l'ensemble de l'aménagement.

CATÉGORIE ORIGINALITÉ :

Monsieur Claude Bilodeau

(Les Serres Claude Bilodeau)

1920 rang St-Antoine

Monsieur Bilodeau se mérite un certificat-cadeau de 75 \$ dans un centre jardin ou un abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins pour l'idée originale d'installation d'une clôture de perches dans des bacs fleuris.



MENTION HORS CATÉGORIE :

Madame Claudette Gauvreau

Monsieur Raynald Morin

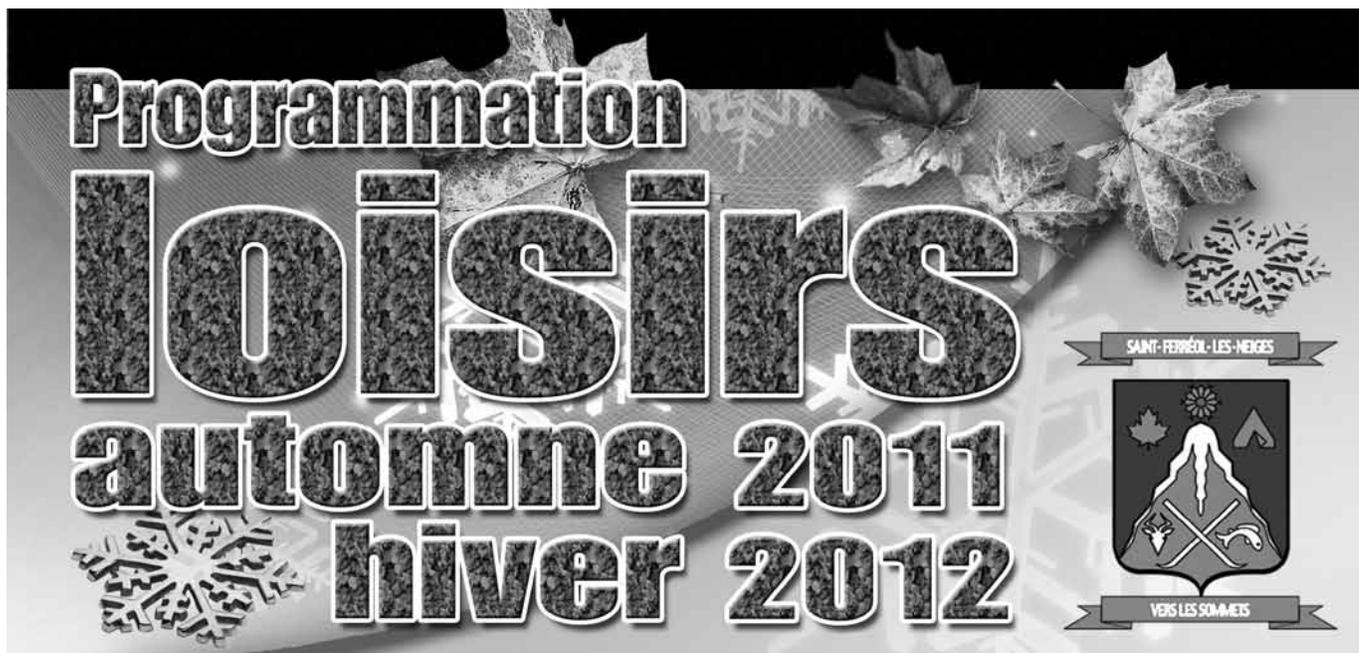
88 rue des Colibris



La propriété du 88 rue des Colibris attire l'attention des juges à chaque année. Cependant, la superficie du terrain permet un aménagement paysager plus important

que pour la majorité des terrains résidentiels. Les juges du Concours Village en fleurs désirent remettre une mention d'excellence à ses propriétaires pour l'intégration de l'aménagement au paysage et pour la protection de la biodiversité.

Un grand merci à nos juges bénévoles, et membres du comité d'embellissement, Suzanne Demers, André Vermette et Monique Duclos pour leur précieux temps consacré à notre concours.



Bonjour chers citoyens,

Voici la programmation loisirs pour les sessions d'automne 2011 et d'hiver 2012. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Services loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles ont augmentés de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2011, plus de 250 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot, directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreolesneiges.qc.ca

INSCRIPTIONS

SESSION AUTOMNE 2011

LE JOUR

Mardi et mercredi
6 et 7 septembre 2011
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

SESSION HIVER 2012

LE JOUR

Mardi et mercredi
10 et 11 janvier 2012
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

LE SOIR

Mercredi
le 7 septembre 2011
de 18 h 30 à 20 h

Où: À l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église

Information: Martin Pouliot
Tél.: 418 826-2253

LE SOIR

Mercredi
le 11 janvier 2012
de 18 h 30 à 20 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Non-résidants :

Les résidants des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

2. Réduction :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. Demande de remboursement :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. Cours reportés :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. Inscription obligatoire :

Pour participer à un cours, vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable.

6. Chèques sans provision :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. Confirmation :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.

8. Retour de l'enfant :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à l'heure précise car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. Priorité des inscriptions :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. Important :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. Nous vous demandons donc votre entière collaboration.

JEUNES

ÇA BOUGE APRÈS L'ÉCOLE

Programme d'initiation à différentes activités

Jour : Mercredi (maternelle, 1^{ère}, et 2^e année)
 Jeudi (3^e, 4^e, 5^e et 6^e année)
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début semaine du 19 septembre 2011
 Hiver : début semaine du 16 janvier 2012
 Coût : 30 \$
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le DBL Ball est un nouveau sport d'équipe 100 % Québécois. DBL signifie dribbler, botter et lancer, les trois actions possibles d'accomplir sur le terrain avec le ballon. Un sport très énergique, facile à jouer et rempli de rebondissements!

Clientèle : Personnes de 8 à 15 ans
 Endroits : Centre Ste-Anne (10 000, boul. Ste-Anne, à Ste-Anne-de-Beaupré)
 École secondaire Mont Ste-Anne (10975, boul. Ste-Anne, à Beaupré)
 Automne : 29 septembre au 3 décembre 2011 (10 semaines)
 Hiver : À venir
 Jour/heure : 8 à 10 ans : Jeudi de 18 h à 19 h (Ste-Anne-de-Beaupré)
 11 à 12 ans : Jeudi de 19 h à 20 h (Ste-Anne-de-Beaupré)

13 à 15 ans : Samedi de 10 h 30 à 11 h 30 (Beaupré)

Responsable : DBL Ball Québec, 418 614-3259
 Inscription : Dans chacune de vos municipalités
 Coût : 62 \$/personne (8 à 12 ans) ;
 72 \$/personne (13 à 15 ans)

Participants : Min : 10 Max : 20
 Note : Des parties peuvent avoir lieu à l'extérieur de la Côte-de-Beaupré (Particulièrement dans la Ville de Québec)

Ou pour ceux qui fonctionnent par tableau

Clientèle	Horaire	Période	Endroit	Coût
8 à 10 ans	Dimanche 12 h 15 à 13 h 15	Automne : 2 oct. au 4 déc. 2011 Hiver : À venir	Centre sportif de Boischatel	62 \$
8 à 10 ans	Jeudi 18 h à 19 h	Automne : 29 sept. au 1 ^{er} déc. 2011 Hiver : À venir	Centre Ste-Anne	62 \$
11 à 12 ans	Jeudi 19 h à 20 h	Automne : 29 sept. au 1 ^{er} déc. 2011 Hiver : À venir	Centre Ste-Anne	62 \$
13 à 15 ans	Samedi 10 h 30 à 11 h 30	Automne : 1 ^{er} oct. au 3 déc. 2011 Hiver : À venir	École secondaire Mont Ste-Anne	72 \$

HOCKEY INTÉRIEUR

Activité de hockey intérieur pour les 9 à 12 ans avec la réalisation d'un tournoi inter-école prévu au mois de décembre 2011 et un second au mois d'avril. Un minimum de 8 participants(es) est requis pour cette activité.

Jour : Mardi
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 12 semaines
 Automne : début le 20 septembre 2011
 Hiver : début le 17 janvier 2012
 Coût : 35 \$ (incluant l'inscription au tournoi)
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



KARATÉ

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.

Jour : Mardi
 Heure : 18 h 30 à 19 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 20 septembre 2011
 Hiver : début le 17 janvier 2012
 Coût : 50 \$
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



ATELIER DE DESSIN POUR ENFANT



Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Jour : Jeudi
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 22 septembre 2011
 Hiver : début le 19 janvier 2012
 Coût : 60 \$ avec une partie du matériel fournie.
 Endroit : Hôtel de Ville

ATELIER DE PEINTURE POUR ENFANT



Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

Jour : lundi
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 19 septembre 2011
 Hiver : début le 16 janvier 2012
 Coût : 60 \$ avec une partie du matériel fournie.
 Endroit : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

KATAG LE jeu d'épées-mousse



En association avec la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, Animation La Forge inc. offre une session d'activité après l'école de 10 semaines pour les jeunes de 8 à 12 ans. KATAG « LE jeu d'épées-mousse » est un mélange sécuritaire entre un sport d'équipe, un grand jeu de gymnase et un jeu de tag où deux équipes s'affrontent à l'aide d'épées en mousse. L'objectif est de mettre hors jeu les joueurs de l'autre équipe en les touchant avec son épée-mousse. La première équipe à avoir mis hors jeu tous les joueurs adverses marque un point. À ce système de base, sont ajoutées plusieurs variantes (matériel et personnages) qui permettent de faire évoluer la dynamique du jeu.

Jour : Lundi
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 19 septembre 2011
 Hiver : début le 16 janvier 2012
 Coût : 70 \$ avec une partie du matériel fournie.
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

LES SAINES HABITUDES DE VIE

À l'intérieur de ce cours, les jeunes de 8 ans et plus auront la chance de s'amuser tout en apprenant beaucoup de choses qui leur permettront d'être davantage sensibilisé(e) à l'importance d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et de pratiquer régulièrement des activités physiques. Maximum 8 enfants.



Au menu :

- Cuisine collective
- Dégustation
- Quiz et plus encore

Les thèmes :

- Ma santé
- Les fruits exotiques
- La nutrition
- Le Mexique
- Comprendre les étiquettes nutritionnelles
- Découverte d'aliments méconnus
- Noël ...



Jour : Mercredi
 Heure : 15 h 20 à 16 h 30
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 21 septembre 2011
 Hiver : début le 18 janvier 2012
 Coût : 40 \$
 Endroit : Hôtel de ville

ATELIERS THÉMATIQUES DE BRICOLAGE

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges propose aux jeunes de 4 à 8 ans, 8 ateliers thématiques de bricolage animés par Abracadabra Sonia.

Jour :	Les pays	dimanche, 25 septembre (gratuit)
	Halloween	samedi, 22 octobre
	Les oiseaux	samedi, 19 novembre
	Noël	samedi, 17 décembre
	Le cirque	samedi, 21 janvier
	La Saint-Valentin	samedi, 18 février
	L'espace	samedi, 17 mars
	Pâques	samedi, 21 avril
Heure :	15 h à 16 h	
Coût :	4 \$ par enfant	
Endroit :	Hôtel de ville	

ADULTES

ATELIER DE PEINTURE À L'HUILE OU À L'ACRYLIQUE POUR ADULTE

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, 418 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Jour : Jeudi
 Heure : 12 h 45 à 15 h 15
 Durée : 12 semaines
 Automne : début le 22 septembre 2011
 Hiver : début le 19 janvier 2012
 Coût : 144 \$
 Endroit : Hôtel de Ville

Jour : Vendredi
 Heure : 19 h à 21 h 30
 Durée : 12 semaines
 Automne : début le 23 septembre 2011
 Hiver : début le 20 janvier 2012
 Coût : 144 \$
 Endroit : Hôtel de Ville

CRÉATION DE CARTES

Faire des cartes est un violon d'Ingres thérapeutique qui crée une dépendance. Si vous n'y avez jamais goûté, je vous recommande d'en faire l'essai.

C'est facile de créer des cartes dont la finition est professionnelle en suivant quelques instructions simples. Vous serez étonné de votre aisance et du plaisir que vous y prenez.

Nous apprendrons différentes techniques, autocollants, pochoir, étampe, embossage à froid et à chaud, etc...

Il y en a pour tous les goûts et j'espère que vous prendrez autant de plaisir à bricoler les projets de ce cours que de les offrir aux êtres qui vous sont chers. Maximum 10 personnes par cours.

Jour : Jeudi
 Heures : 13 h à 15 h
 19 h à 21 h
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 22 septembre 2011
 Hiver : début le 19 janvier 2012
 Coût : 60 \$ (matériel fourni)
 Endroit : Hôtel de Ville

BADMINTON

Groupes de badminton organisés pour les débutants, intermédiaires et avancés. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Un maximum de 12 personnes par séance. Faites vite, places limitées.

Intermédiaire (niveau 2)

Jour : Mardi
 Heure : 19 h 45 à 21 h



Durée : 12 semaines
 Automne : début le 20 septembre 2011
 Hiver : début le 17 janvier 2012
 Coût : 40 \$
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

PICKLEBALL

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosom (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vert le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

Jour : Mardi et jeudi
 Heure : 17 h 30 à 18 h 30
 Durée : 12 semaines
 Automne : début le 20 septembre 2011
 Hiver : début le 17 janvier 2012
 Coût : 5 \$ la séance
 Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



COURS DE LANGUE ESPAGNOLE DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Hola ! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ?

Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture de Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 992 0533 (soir)

Jour : Mardi (débutant et intermédiaire)
 Heure : 19 h à 20 h 15
 Durée : 10 semaines
 Automne : début le 20 septembre 2011
 Coût : 50 \$
 Endroit : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

COURS DE YOGA

Le yoga est une discipline ou une philosophie qui, à partir de positions corporelles associées à une respiration contrôlée, permet de maintenir une bonne santé physique et mentale menant au bien-être de la personne. Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis. Cours donné par madame Marcelle Rioux

Jour : Mercredi
 Heures : 14 h à 15 h (intermédiaire),
 18 h 30 à 19 h 30 (pour tous)
 Durée : 12 semaines
 Automne : début le 21 septembre 2011
 Hiver : début le 18 janvier 2012
 Coût : 80 \$
 Endroit : Hôtel de ville

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit :

échauffement, aérobic, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrilles, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.

Jour: Lundi
 Heure: 19 h à 20 h 15
 Durée: 12 semaines
 Automne : début le 19 septembre 2011
 Hiver : début le 16 janvier 2012
 Coût: 50 \$
 Endroit: Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

INTERNET 1 – INITIATION ET EXPLORATION

Venez découvrir des trucs et astuces pour mieux profiter d'Internet. Comment faire une recherche efficace sur Internet. Écouter de la musique en ligne gratuitement et légalement. Apprenez à reconnaître les canulars, ces faux messages qui vous arrivent par courriel.

Google : tirer profit de ses multiples fonctions gratuites: les définitions, la calculatrice, les conversions, les cartes et itinéraires, etc.

Internet Explorer : modifier la page de démarrage, gérer les favoris, utiliser l'affichage par onglets.

Courriel électronique : connaître les règles du courriel, les fonctions de base des logiciels de messagerie, le CCI, classer ses messages dans des dossiers.

Quelques règles de base de la sécurité en informatique : courriel, réseau sans-fil, etc.

Prérequis : avoir une adresse courriel, être à l'aise à l'ordinateur (clavier, souris, etc.)

Avoir un ordinateur portable serait un atout.

Jours : Mercredi (Internet I)
 Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
 Durée : 4 séances
 Automne : début le 9 novembre 2011
 Hiver : début le 15 février 2012
 Coût : 50 \$
 Endroit : Hôtel de ville

INTERNET 2 – INITIATION ET EXPLORATION

Vous savez déjà naviguer sur Internet et vous êtes à l'aise avec le courriel. Bravo!

Mais Internet c'est beaucoup plus que ça!

C'est parler gratuitement avec vos enfant en Nouvelle-Zélande. C'est créer des textes ou des feuilles de calculs partagés. C'est créer des formulaires et questionnaires en ligne. C'est placer vos photos sur Internet plutôt que de les envoyer par courriel. C'est avoir son site Web (ou son blog) gratuitement. Il y a aussi le phénomène des réseaux sociaux, l'informatique dans les nuages.

À l'aide d'exercices pratiques, ce cours vous fera découvrir plusieurs services gratuits de Google :

- Gmail
- Google documents – taxes, feuilles de calculs, formulaires
- Google sites – site Internet personnel
- Picasa Web album

Prérequis :

- Avoir suivi le cours initiation à Internet ou être à l'aise avec Internet
- Bien connaître les fonctions de son ordinateur
- Avoir une adresse courriel
- Avoir son ordinateur portable

Jours : Mardi (Internet II)
 Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
 Durée : 4 séances
 Automne : début le 15 novembre 2011
 Hiver : début le 21 février 2012
 Coût : 50 \$
 Endroit : Hôtel de ville

INITIATION À L'ORDINATEUR 1

Vous vous demandez pourquoi votre souris a 2 boutons. À quoi peut bien servir ce 2^e bouton ? Comment fait-on pour écrire l'arobase : @ ? Qu'est-ce qu'une icône ? C'est quoi un disque dur ? Quelle différence y a-t-il entre un dossier et un fichier ? Qu'est-ce que le système d'exploitation ? À quoi sert-il ?

Votre nouvel ordinateur est là ! On vous a dit que vous pourriez faire plein de choses. Mais quoi au juste ? Et surtout comment ?

Ce cours fait le tour des notions de base de l'ordinateur : souris, clavier, environnement Windows, les logiciels de base. Vous découvrirez les multiples fonctions du clavier (il y a plus de 90 touches), les menus contextuels et bien plus encore. Vous apprendrez également le vocabulaire de base de l'informatique.

Vous êtes débutant ? C'est l'occasion d'apprivoiser l'ordinateur. Vous vous y connaissez ? C'est aussi une excellente façon de mieux comprendre et mieux profiter de votre ordinateur.

Note : Ce cours est basé sur Windows Vista et Windows 7. Les participants ayant un ordinateur avec Windows XP auront droit à une documentation appropriée.

Avoir un ordinateur portable sera un atout.

Jour : Mercredi
 Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
 Durée : 4 séances
 Automne : début le 12 octobre 2011
 Hiver : début le 18 janvier 2012
 Coût : 50 \$
 Endroit : Hôtel de Ville



LA PHOTO NUMÉRIQUE

Ces photos que nous trouvons belles ont toutes une chose en commun : elles s'adressent à nous directement, elles nous interpellent. Mélange d'art et de technique, la photo numérique nous touche lorsque la technique s'efface derrière l'image.

La dimension artistique :

La règle d'or de la composition.

Photographier des sujets différents dans des environnements différents.

L'aspect technique :

Connaître son appareil photo, ses différents modes de prise de vue ; à quoi servent-ils ?

Le traitement des images :

Les importer vers l'ordinateur.
Les traiter : recadrer, ajuster les couleurs et le contraste.
Apprivoiser Picasa – logiciel gratuit

- Ses fonctions de base
- Faire un montage photo
- Le diaporama
- Publier sur le web



Découvrir PhotoFiltre – version gratuite

- Correction des photos
- Recadrer, redimensionner.

Les participants sont invités à apporter leur appareil photo et le manuel d'instructions.

Jour : Mardi
Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 5 séances
Automne : début 11 octobre 2011
Hiver : début le 17 janvier 2012
Coût : 70 \$
Endroit : Hôtel de ville

AUX AMATEURS ET MONTEURS DE MOUCHES

Que diriez-vous de venir partager votre passion pour la fabrication de mouches pour la pêche à la truite ou autre, avec d'autres passionnés de cette activité? Ce serait l'occasion d'échanger des trucs de montage et de faire connaître vos propres mouches... ou vos mouches préférées! Une belle occasion pour raconter vos histoires de pêche et rencontrer des gens qui partagent cette belle passion!

Activité gratuite et informelle pour les amateurs de montage, quel que soit leur niveau. Rencontre bimensuelle qui pourrait être éventuellement jumelée à des cours si le nombre de participants intéressés est assez élevé. La première rencontre est prévue lundi le 26 septembre 2011 à la salle polyvalente située en haut du gymnase de l'école primaire Caps-des-Neiges 1. Veuillez faire connaître votre intérêt pour cette activité en contactant monsieur Martin Pouliot au 418 826-2253.

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

BADMINTON ET PICKLEBALL LIBRE SUR RÉSERVATION

Les personnes intéressées à pratiquer le badminton libre peuvent le faire gratuitement tous les samedis au gymnase de l'école Caps-des-Neiges I. Voici une belle occasion de pratiquer un sport en famille ou entre amis.

Si les joueurs attendent, on demande à ceux qui jouent de faire preuve d'esprit sportif et de laisser leur place après 20 minutes de jeu, afin de créer une rotation qui permettra à tous de s'amuser. Les gens intéressés par cette activité doivent contacter obligatoirement

le secrétariat de l'hôtel de ville le jeudi précédent afin de confirmer leur présence.

Le service des loisirs possède quelques raquettes et volants disponibles pour les joueurs qui n'auront pas d'équipement.

HORAIRE :

Automne : Les samedis, du 24 septembre au 10 décembre 2011, de 12 h à 15 h
Hiver : Les samedis, du 21 janvier au 24 mars 2012, de 12 h à 15 h

Coût : Gratuit

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 10 à 15 h 30
Admission : Gratuite pour tous
 Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Début : 25 septembre 2011
 N.B. Annulé lors d'activités spéciales

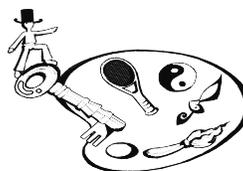
HOCKEY LIBRE

Vendredi : 16 h à 18 h
Admission : 8 \$
Début : 2 septembre 2011
 N.B. Annulé lors d'activités spéciales



ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Vous désirez participer à des activités de loisir ?
Vous êtes en situation de faible revenu ?

Venez chercher votre loisir GRATUITEMENT.
Que ce soit pour une personne seule, pour une famille ou pour les enfants, présentez-vous à un de nos points de service pour choisir votre activité.

Inscriptions AUTOMNE 2011

Mercredi, 14 septembre de 11 h à 19 h

POINT DE SERVICE L'ANGE-GARDIEN

Centre Gérard-Miotto
1, rue des Loisirs

POINT DE SERVICE BEAUPRÉ

CJE Charlevoix / Côte-de-Beaupré
(ancien hôtel de ville de Beaupré)
216, rue Prévost

Informations :
418.821.8053 poste 0178

En collaboration avec **Accès-Loisirs Québec**
www.accesloisirsquebec.org

Une initiative du
regroupement
de partenaires



Preuve de revenu
et de résidence
exigées
à l'inscription.



Automne 2011

HORAIRE DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

Patinage libre	Lundi	18 h à 19 h
	Mardi	18 h à 19 h
	Jeudi	18 h à 19 h
	Vendredi	18 h à 19 h 30
	Samedi	13 h à 14 h 30
		18 h à 19 h
	Dimanche	13 h à 14 h 18 h à 19 h
Hockey libre	Lundi	19 h à 20 h
	Mercredi	19 h à 20 h
	Jeudi	19 h à 20 h
	Vendredi	19 h 30 à 22 h
	Samedi	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h
		19 h à 22 h
	Dimanche	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h
Hockey organisé pour les adultes	Mardi	19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

PÉRIODE DES FÊTES:

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2011 en soirée et des 25 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012 toute la journée.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES:

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h, lors des journées pédagogiques.

AIRE DE GLACE DU LAC DU FAUBOURG

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. Un minimum de « 7 » est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!

UTILISATION DU GYMNASE ET TARIFICATION

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2011 et d'hiver 2012, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront.

Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

- Groupe ou individu non-résidant	27,00 \$/h
- Groupe ou individu résidant	20,25 \$/h

- Individu, groupe ou organismes de loisirs ou communautaires, composés majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans. 13,50 \$/h

Je demeure disponible à toute suggestion ou information
Martin Pouliot : 418 826-2253

COORDONNÉES DE NOS PRINCIPAUX ORGANISMES :

Aréna Côte-de-Beaupré	418 827-4501
Bibliothèque municipale Aux Sources	418 826-3540
Cercle de fermières	418 826-1187
Club de l'âge d'or Les Amis en Or	418 826-2253
École Caps-des-Neiges I	418 821-8055
École de musique Côte-des-Beaupré	418 827-5151
École de peinture Marie Tardif	418 826-0548
École de piano Place Fatima	418 826-1097
École de karaté Luc Paquette	418 953-5152
Les Sept Chutes	418 826-3139
Maison des jeunes La Zone	418 826-3107
Patinoire du village	418 520-1810
Presbytère	418 826-2554
Ressource familiale Côte-de-Beaupré	418 827-4625

ÉVÉNEMENTS :**LES JOURNÉES DE LA CULTURE**

Dimanche le 25 septembre, de 14 h à 17 h, nous soulignerons les Journées de la Culture 2011 à Saint-Ferréol-les-Neiges. Bricolage et maquillage pour les enfants, animation musicale, exposition de peinture des élèves de madame Marie Tardif et ateliers et expositions des membres du cercle de fermières.

DÉFI CÔTE-À-CÔTE EN ACTION

Samedi le 24 septembre prochain, de 9 h à 15 h se déroulera au Mont-Sainte-Anne la 1^{ère} édition de Côte-à-Côte en action. Nous invitons les jeunes et les familles à passer à l'action pour leur santé! Participez en grand nombre à plusieurs activités qui vous permettront de bouger et de vous amuser toute au long de la journée!

CARNAVAL DES NEIGES, 14^e ÉDITION

Rendez-vous annuel qui nous permet « ensemble » de prendre l'air, de s'amuser et de festoyer en famille ou entre amis. La prochaine édition aura lieu du 17 au 25 février 2012. Surveillez notre dépliant promotionnel.

SEMAINE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du 5 au 9 mars 2012. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE «AUX SOURCES»

Bienvenue à la Bibliothèque aux Sources

Saviez-vous que...

L'abonnement à votre bibliothèque municipale est gratuit. Il vous suffit de passer nous voir pour obtenir votre carte d'abonné. Par la même occasion, vous pourrez en profiter pour jeter un coup d'œil à notre collection, faire la sélection de volumes que vous souhaitez emprunter, feuilleter un magazine ou encore naviguer sur Internet.

Chaque abonné peut emprunter 10 biens.

La période de prêt est d'une durée de trois semaines. L'abonné peut aussi renouveler des biens qu'il a en main, par téléphone, sur place ou par Internet, à l'aide de son NIP. Il peut réserver des volumes déjà en circulation, ou encore faire une demande spéciale, s'il souhaite emprunter un volume appartenant à une autre bibliothèque de notre réseau ou un volume que nous n'avons pas dans notre collection.

Votre bibliothèque municipale a à cœur d'enrichir régulièrement sa collection en achetant un bel éventail de volumes et de CD parmi les parutions récentes. De plus, nous organisons chaque année quelques activités culturelles portant sur des thèmes variés : jardinage, vin, chocolat, aventure, marionnettes... Ne manquez donc pas de passer nous voir!

Heures d'ouverture (horaire régulier) :

Dimanche, de 14 h à 16 h 30

Mardi, de 14 h à 16 h 30

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Jeudi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 14 h à 16 h 30

Numéro de téléphone : 418 826-3540

CERCLE DES FERMIERES

Un bouquet de savoir-faire

Au cours des prochains mois, nous sommes invitées à réfléchir à tout ce que nous ont apporté Les cercles de Fermières du Québec. Ces nombreuses connaissances acquises dans les échanges, les cours les ateliers, les conférences et l'implication pour assurer le bon fonctionnement de nos Cercles ont contribué à créer un savoir-faire diversifié pour un grand nombre de femmes.

Appel aux artisanes en herbe ou expérimentées. Vous avez une passion! Joignez-vous à notre groupe. Nous sommes des passionnées de tricot, couture, tissage, broderie, scrapbooking, courte-pointe, etc.

La mission des cercles de fermières est de transmettre nos passions, un savoir-faire rayonnant pour valoriser notre patrimoine. Venez rencontrer d'autres femmes comme vous. Nos réunions se tiennent le 3^e lundi de chaque mois, de septembre à juin, et lors de celles-ci, il y a démonstration d'une technique, conférence ou dégustation.

En plus, tous les lundis soirs, madame Lili Lavoie anime des ateliers qui permettent de s'entraider et s'encourager à terminer un long travail ou à vaincre certaines difficultés. Début le 12 septembre 2011.

Pour devenir membre de notre Cercle s'adresser à Christiane Girard, responsable du recrutement, au 418 826-1187.

Bienvenue aux passionnées. Quand, au fil des ans, l'apprentissage et l'expérience se bonifient, on peut entrevoir la richesse de notre savoir-faire.

Marie-Joséphée Riverin
Présidente

MAISON DES JEUNES DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES «LA ZONE»

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de prévention et d'interventions pour les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement. Cet endroit appartient aux jeunes et la vie à l'intérieur de ses murs est en fonction des goûts et intérêts de ceux qui la fréquentent.

Les jeunes qui participent aux activités de la Maison des jeunes le font sur une base volontaire. Ils doivent être motivés et responsables pour organiser leurs propres activités. La Maison des jeunes est supervisée et animée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre les jeunes et les animateurs.

SERVICES OFFERTS :

Lieu de rencontre;

Accueil;

Écoute active et relation d'aide;

Traitement de l'information sur des sujets d'intérêts jeunesse;

Prévention sur différentes thématiques jeunesse (toxicomanie, criminalité, sexualité, etc.);

Soutien et accompagnement;

Référence;

Activités et projets;

Création de C.V. et recherche d'emploi.

TYPES D'ACTIVITÉS :

Prévention et sensibilisation sur des thématiques jeunesse (ateliers, jeux, documentaires, etc.);

Sports et loisirs (sports de groupe, camping, cinéma, etc.);

Projets socio-culturels (réalisation de films, cours de guitare, etc.);

Sorties et voyages;

Activités d'autofinancement (lave-autos, souper bénéfice, etc.).

POUR NOUS REJOINDRE :

Maryse Néron, coordonnatrice

Maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps

Téléphone : 418 826-3107 ou mdjlazone@hotmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

L'école de musique Côte-de-Beaupré offre des cours de violon, piano, guitare, chant, saxophone, trompette et autres. Ceux-ci sont offerts à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. N'hésitez pas à vous informer, soit par téléphone au 418 827-5151 ou par courriel : beaupremus@hotmail.com

ÉCOLE DE PIANO PLACE FATIMA

L'école de Piano Place Fatima offre des cours de piano le matin, le midi, l'après-midi et le soir au Centre communautaire de Beaupré et à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges. Ces cours sont offerts à une clientèle de tout âge ayant le goût d'apprendre le piano. Notre programme est adapté pour les adultes et les enfants, choix classique et populaire.

Professeur : Danny Dubeau, diplômé de l'Université Laval
Information : 418 826-1097

CHRONIQUE HORTICOLE

De l'automne au printemps, avec les bulbes

Les bulbes qui fleurissent au printemps, comme les crocus, les narcisses, les tulipes et les jacinthes peuvent assurer une floraison hâtive de nos jardins et des façades de nos maisons sans trop de soins. Cette gaieté, tant attendue après nos longs hivers, est toujours bienvenue à Saint-Ferréol-les-Neiges en particulier, où l'été met du temps à s'installer. Cette période, entre la pratique des sports d'hiver et les odeurs de lilas peut donc être agrémentée par une belle floraison colorée grâce à la plantation de bulbes à l'automne soit entre septembre et décembre, partout où l'espace est inoccupé dans les plates-bandes ou aux endroits occupés par les annuelles qui doivent être enlevées.



Qu'est-ce qu'un bulbe? Lesquels choisir? Comment les planter?

Le bulbe est l'organe végétal souterrain de ces plantes. Il est rempli de réserves nutritives qui en permettent le développement après un temps de repos.

Lesquelles?

Il y a un grand choix de bulbes d'automne. Par ordre de floraison, et en raison de leur simplicité de culture, parlons des crocus, des narcisses, des tulipes et des jacinthes.

Les **crocus** doivent être plantés en groupe de 10 au moins. Ils peuvent aussi être dispersés dans le gazon : ils auront

le temps de fleurir bien avant la première tonte. Les crocus viennent au secours de notre impatience de voir sortir quelque chose de terre. À mesure que la neige fond, ces courageux crocus viennent nous rappeler que rien n'est perdu et que d'autres plantes plus frileuses suivront, comme les **narcisses** dont les couleurs et la hauteur varient. Le genre comprend 60 espèces mais le *narcissus pseudonarcissus* est cette jonquille jaune dont la fleur est en trompette. Elle est bon marché, rustique et elle s'étend sans que l'on lui demande. Il faut même en enlever à tous les 3 ou 4 ans. La jonquille dite trompette est facile, rustique et économique. On peut en faire des bouquets de fleurs coupées aisément.

Il y a 125 sortes de **tulipes** et 5 600 variétés. De quoi contenter tout le monde. Simplifions le principe en disant qu'il existe des tulipes simples hâtives et des tulipes simples tardives. De même, on trouvera aussi des tulipes doubles hâtives et des doubles tardives.

Quoi faire?

En choisir des hâtives et des tardives pour étendre la durée floraison de cet ensemble de bulbes. Il faudra les placer par groupe de dix dans un même trou en les espaçant de 6 à 10 cm pour avoir un bel effet. Calculer une profondeur de deux fois leur hauteur, sur une surface plate, la pointe vers le haut. On peut soit les faire sécher après que le feuillage se soit fané et les remettre en terre à l'automne ou les laisser en pleine terre. Mais alors certains bulbes dépériront. Il sera alors souhaitable d'ajouter chaque année quelques nouveaux bulbes. On peut placer des bulbes de tulipes hâtives autour des hostas. Ces bulbes auront alors le temps de fleurir avant le déploiement du feuillage des hostas qui cachera le feuillage séché des tulipes après leur floraison.

Les **jacinthes**, quant à elle, sont connues surtout pour leur odeur irrésistible. Il faut les planter à 10 cm de profondeur et les retirer quand leur feuillage est séché. Il est bien agréable de mettre de côté dans le frigo, à l'abri de la lumière, quelques bulbes de jacinthes que vous pourrez sortir avant Pâques pour les forcer à fleurir dans la maison. Elle croiront avoir passé l'hiver sous la neige et fêteront l'arrivée du printemps bien avant leurs collègues dormant encore sous la neige.

Par ailleurs, il existe aussi des bulbes d'été ; glaïeuls, dahlias, bégonias, lis et cannas. Ceux-là doivent être rentrés à l'abri du gel pour attendre sagement le retour de juin. Ils sont faciles et économiques.

Pour conclure, si vous devez passer 30 minutes à jardiner et y consacrer que quelques dollars, allez-y planter partout des jonquilles trompettes pour que Saint-Ferréol-les-Neiges soit enfin fleuri avant la mi-juin. Imaginons un instant toutes les résidences d'une rue avec des dizaines de jonquilles. Il y a des ces rêves qui sont si faciles à réaliser.

Suzanne Demers
Jardinière



Bonjour à tous

En ce début d'année scolaire j'en profiterai pour vous demander de redoubler de vigilance sur nos routes. Les autobus jaune recommencent à sillonner nos rues et demandent donc d'avoir toute notre attention pour s'immobiliser aux feux rouges clignotants.

Comme les cyclistes sont encore présents à cette période, il ne faut surtout pas oublier de leur laisser la place à laquelle ils ont droit! Les cyclistes doivent circuler dans le même sens que la circulation automobile et un automobiliste n'a le droit de le dépasser que s'il n'y a aucun danger.

Vous devez pouvoir laisser suffisamment d'espace entre votre véhicule et le vélo pour dépasser. Attendez patiemment que la voie (en sens inverse ou non) que vous utilisez pour dépasser soit complètement libre avant de vous engager.

Encore une fois je demande votre collaboration pour réduire votre vitesse lorsque vous circulez sur notre beau territoire. Plusieurs chantiers dont celui des éoliennes nous amènent à partager nos routes avec de plus en plus de véhicules lourds. Une campagne de sensibilisation est faite auprès de ces camionneurs pour qu'ils respectent les limites de vitesse mais les automobilistes devront eux aussi collaborer. Les limites sont les mêmes pour tous!

Agente Patricia Viau
S.Q. M.R.C. Côte-de-Beaupré

CAMPS DE JOUR 2011

*UN ÉTÉ BEAU ET CHAUD!
MERCİ AUX ANIMATEURS ET ANIMATRICES*

Au nom des 123 jeunes du programme les Explorateurs et des 41 adolescents des programmes Ados-Aventure et RAM et en mon nom personnel, je tiens à remercier les animateurs et animatrices pour le travail accompli cet été. Malgré la chaude température, les trois équipes d'animation étaient au rendez-vous afin d'animer les jeunes provenant de notre communauté.

Dans les prochains mois, nous débuterons les préparatifs pour l'an prochain. Nous comptons sur la collaboration des parents afin d'obtenir tous commentaires constructifs et suggestions.

Bravo à toute l'équipe et au plaisir de vous retrouver l'an prochain.

Martin Pouliot
Directeur des loisirs

LES EXPLORATEURS



Cet été, le cirque des sans talent a fait un arrêt au camp de jour afin d'y recruter de nouveaux artistes. Les animateurs se sont portés volontaires pour venir en aide à Armando, le charmant directeur du cirque. En effet, nos animateurs se sont transformés en jongleurs, en acrobates, en mimes et même en clowns. Germaine a tenté à plusieurs reprises de détruire les plans d'Armando car elle

voulait y bâtir un immense centre commercial, mais sans succès. Les enfants ont été d'une très grande aide pour l'en empêcher.

Vos enfants ont pris plaisir à participer à quelques journées thématiques soient les pirates, une journée tropicale et même une journée sous le thème de la nature. Nous pouvons maintenant dire que les explorateurs sont dégourdis et pleins d'entrain.

Encore une fois cet été, les sorties ont fait fureur auprès de vos jeunes. De la pêche au Carie Factory en passant par le camping et sans oublier le village vacances Valcartier, les enfants étaient enchantés et en voulaient toujours plus.

Nous croyons que cet été, la mission a été accomplie sous un soleil radieux qui nous a donné encore plus envie de rendre la vie de vos enfants éclatante.

Corinne Gravel

ADOS-AVENTURE



Au camp Ados-Aventure, on bouge à toute allure! Que ce soit en camping, en kayak, en randonnée pédestre ou encore dans une salle de cinéma, nous réussissons toujours à y prendre plaisir et s'amuser. Les jeunes ont pu se découvrir de nouvelles

passions et explorer de nouveaux horizons dont ils en sont très fiers. Malgré les grandes chaleurs, l'été 2011 fût une aventure inoubliable dont nous garderons de beaux souvenirs.

«*Stai malade*» - Mathieu Bilodeau

«*Les activités sont vraiment cool*» - Émilie Haas

«*Le camp Ados-Aventure c'est amusant*» - Laurent Lachance, Maxime Chalifoux et Raphaël Giguère

Au plaisir de se revoir pour une autre aventure l'été prochain!

Karianne Saint-Gelais

RAM**RAM**

Qui a dit que les jeunes étaient paresseux et inactifs? Et bien détrompez-vous, car cet été au camp RAM de St-Ferréol-les-Neiges, des jeunes dans l'action, il y en a eus. Au cours des six semaines, tous et toutes n'ont reculé devant rien pour passer de belles journées à arpenter notre magnifique région et ses environs, toujours à la recherche de nouveaux défis à surmonter. Ces jeunes, animés par trois valeureux moniteurs: Alexandre Picard, Alexis Goulet Bouchard et Maude Côté Ferland, n'ont pu qu'apprécier ces aventures où le plaisir se devait d'être fidèle au rendez-vous. Le nom RAM vient du diminutif de «Rassemblement d'ados motivés», et encore une fois cette année, les adolescents ont su faire honneur à ce titre. Par exemple ils ont traversé St-Ferréol en vélo de montagne sur les sentiers du Mont-Ste-Anne, à pied sur le sentier Mestachibo, fait plus de 24 Km de marche en trois jours au sentier des caps, dévalés les glissades d'eau du village des sports et plus encore. Il faut dire que Dame Nature a été de notre côté, nous offrant du soleil pour les journées passées à la plage. Il est aussi important de souligner tous ceux et celles qui ont donné généreusement à notre journée de financement du 20 juillet au Super C de Ste-Anne, merci aussi à M. Bion de nous avoir ouvert les portes de son épicerie. En terminant, un gros MERCI à tous les gens qui ont travaillé de près ou de loin pour que cet été soit une réussite et qu'il puisse ainsi devenir une expérience inoubliable pour les jeunes.

Merci

Alexandre Picard

COURS D'INITIATION AU CANI-CROSS

Cours d'initiation au merveilleux sport qu'est le cani-cross avec votre chien domestique. Avec un guide professionnel et passionné des chiens, apprenez toutes les techniques pour pratiquer ce sport en alternant entre la marche et le jogging.

Ce cours de 6 semaines vous permettra de créer un lien fort et durable avec votre chien en plus de se mettre en forme en parcourant des magnifiques sentiers pédestres dans la région du Mont-Sainte-Anne. Les objectifs de l'activité sont de :

- S'initier ou se perfectionner en cani-cross ;
- Faire de l'activité physique en plein air avec votre chien;
- Socialiser votre chien ;
- Découvrir de nouveaux sentiers où pratiquer le cani-cross sur la Côte-de-Beaupré.

Matériel obligatoire : Harnais de taille, corde bungee et harnais adapté au chien (matériel adapté à vos goûts et au poids du chien en vente auprès du guide).

Coût : 80 \$ plus tx par personne.

**Session d'automne**

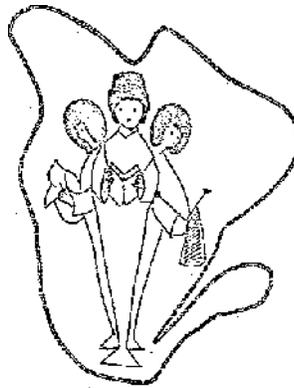
1. Débutant : Samedi 13 h 30 à 15 h (début le 10 septembre)
2. Intermédiaire : Samedi 9 h 30 à 11 h (début le 10 septembre)

** les cours ont lieu les samedis 10-17-24 septembre ainsi que les 1^{er} - 8 et 22 octobre 2011

INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 8 AOÛT :

418 827-2227

WWW.SECRETSNORDIQUES.COM

LES CERCLES DE FERMÈRES DU QUÉBEC**Un bouquet de savoir-faire**

Au cours des prochains mois, nous sommes invitées à réfléchir à tout ce que nous ont apporté Les cercles de Fermières du Québec. Ces nombreuses connaissances acquises dans les échanges, les cours les ateliers, les conférences et l'implication pour assurer le bon fonctionnement de nos Cercles ont contribué à créer un savoir-faire diversifié pour un grand nombre de femmes.

Appel aux artisanes en herbe ou expérimentées. Vous avez une passion! Joignez-vous à notre groupe. Nous sommes des passionnées de tricot, couture, tissage, broderie, scrapbooking, courte-pointe, etc.

La mission des cercles de fermières est de transmettre nos passions, un savoir-faire rayonnant pour valoriser notre patrimoine. Venez rencontrer d'autres femmes comme vous. Nos réunions se tiennent le 3e lundi de chaque mois, de septembre à juin, et lors de celles-ci, il y a démonstration d'une technique, conférence ou dégustation.

En plus, tous les lundis soirs, madame Lili Lavoie anime des ateliers qui permettent de s'entraider et s'encourager



à terminer un long travail ou à vaincre certaines difficultés. Début le 12 septembre 2011.

Pour devenir membre de notre Cercle s'adresser à Christiane Girard, responsable du recrutement, au 418 826-1187.

Bienvenue aux passionnés. Quand, au fil des ans, l'apprentissage et l'expérience se bonifient, on peut entrevoir la richesse de notre savoir-faire.

Marie-Joséphine Riverin

Présidente

COLLECTE DE SANG 59 FOIS MERCI



Le 16 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de notre municipalité. 59 donateurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif de cette collecte était de 70 donateurs. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite.



PROGRAMMATION

Activités Septembre

- 9 - 10 septembre : Party de la rentrée
 19 - 20 septembre : Soirée cinéma à la MDJ
 24 septembre: Arbre en Arbre

Activités Octobre

- 1^{er} octobre: Journée provinciale des MDJ
 14 octobre: Promenades fantômes
 17 - 18 octobre : Soirée cinéma à la MDJ
 21 - 22 octobre : Meurtre et mystère
 28 - 29 octobre: Party d'halloween

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre maison de jeunes, visitez notre site Internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK.

FESTIVAL OMBRE ET LUMIÈRE



Encore cette année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des hot dogs les 9 et 10 juillet derniers aux festivaliers de Saint-Tite-des-Caps lors de l'évènement Ombre et Lumière. Cette activité de financement annuelle a permis d'amasser 841 \$. Ce montant a servi en partie à financer les sorties au Village des sports du 3 août et de La Ronde du 24 août dernier. Nous en profitons pour remercier le IGA Boucherie Chouinard ainsi que M. Richard Asselin pour leurs commandites de denrées. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager et à l'an prochain.



Du 28 juin au 3 septembre 2011, une équipe a parcouru les rues de St-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-

Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. L'équipe était présente trois soirs par semaine par municipalité afin de discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques mais également pour amasser des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Cette année, une programmation des plus variés a été offerte aux jeunes; jardinage à l'école primaire de Saint-Ferréol, construction de modules de skate-parc avec les jeunes St-Ferréolais, soirées sportives, randonnée pédestre et plusieurs autres.

DÉFI TÊTE RASÉE

En partenariat avec la Maison des Jeunes La Zone, Roxanne Verreault de Saint-Tite-des-Caps, s'est fait raser les cheveux au profit de Leucan le 24 juin dernier. Cette activité lui a permis de remettre un montant de 445 \$ à l'organisme dont la mission est d'accroître la confiance en l'avenir des enfants atteints de cancer et de leur famille.

INFOS

- La maison des jeunes est à la recherche de livres afin de se créer une bibliothèque pour les jeunes de 11 à 17 ans.
- Des postes au sein de notre conseil d'administration sont vacants pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Avis aux parents de jeunes qui fréquentent ce point de service ; nous avons besoin de votre expertise.

Nous rejoindre :

Par téléphone : 418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site Internet : www.mdjlazone.ca.sitew.com

Via notre page Facebook

LA VIE PAROISSIALE

HOMMAGE À GUIMOND L'HEUREUX



Guimond, notre artisan, n'est plus, mais heureusement, ses œuvres perdurent.

Mais qui était donc cette personne qui, dans l'ombre, créait des œuvres merveilleuses? Eh bien, aux dires de l'un de ses professeurs, M. Laurent Côté, Guimond, dès l'adolescence, se classait premier dans les concours de fabrication de crèches de Noël. Déjà, à cet âge, on reconnaissait en lui un talent extraordinaire pour les arts. Parlons-en donc.

Les trois maquettes des églises paroissiales de Saint-Ferréol-les-Neiges que vous pouvez voir dans le chœur de l'église actuelle font partie d'une collection grandiose de créations que notre artiste a réalisées. À elle seule, la plus grande, incendiée en 1975, a nécessité près de 1700 heures de travail. L'abbé Léonard Bouchard, curé du temps, n'en revenait pas de voir une si belle réalisation. Il a donc demandé à Guimond la permission de placer cette maquette en exposition dans l'église. Et elle y est toujours...

En 2007, Guimond a voulu souligner à sa façon le 30^{ème} anniversaire de l'église actuelle. Il a donc fabriqué celle-ci avec grand intérêt et en a fait un véritable chef-d'œuvre! Bien sûr, il en a profité pour réparer et astiquer les deux premières.

De plus, lorsque vous êtes dans la nef, les cristaux blancs que vous apercevez sur le mur, au-dessus du tabernacle, sont également l'œuvre de Guimond, à la demande de l'abbé Bouchard : ces cristaux de neige devaient nous rappeler la vocation touristique de notre municipalité, sise au pied du Mont Sainte-Anne...

En 1997, l'abbé Jean Poulin exprima à Guimond le désir de voir dans le chœur, une réplique de la crèche de Noël de la basilique cathédrale Notre-Dame de Québec. Et c'est avec

bonheur que cette crèche a fait son entrée à Noël de cette même année. Guimond l'avait créée de toute pièce à partir d'une simple photo...

Toutes ces réalisations nous disent que Guimond était un homme fier de tout ce qu'il entreprenait, un homme qui avait le souci du détail, un homme qui possédait les grandes qualités nécessaires à un artiste : la dextérité, la patience et la perfection... Guimond projetait même de réaliser la maquette du presbytère.

Mais, les occupations de Guimond ne s'arrêtaient pas là : il réparait les navettes du métier des fermières, les sablait, les polissait pour qu'elles soient plus glissantes, à la grande satisfaction de ces dames!

On le retrouvait aussi barman lors des soirées du Carnaval, lors des rencontres de l'Âge d'Or et dans les soirées des Fermières.

Voilà quelques exemples d'un homme engagé, disponible, un homme en qui on pouvait avoir confiance et qui demeurait humble et aimable.

Merci Guimond pour avoir mis tes talents et ta générosité au service de notre communauté. Tes œuvres merveilleuses nous rappelleront longtemps ton passage parmi nous. Au revoir, Guimond!

Ronald Asselin

ÉCOLE PRIMAIRE CAPS-DES-NEIGES 1



Un Livre réalisé par des jeunes de l'école primaire Caps-des-Neiges 1

À la fin de l'année scolaire, on a eu beaucoup de plaisir à fabriquer nous même un vrai livre. Il est fait d'une reliure rigide et tout le monde a pu y mettre de très beaux textes et de très belles images. Nous avons fait un très beau travail d'équipe. Merci d'avoir organisé cette activité pour nous, les étudiants de St-Ferréol-les-Neiges.



Juliette et Elliot Fiset



L'HOMOPHOBIE

Bonjour, je vais vous parler de la journée internationale contre l'homophobie.

Cette journée très spéciale se déroule depuis le 17 mai 1990, la journée même que l'Organisation mondiale de la santé a enlevé l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Depuis ce jour, les homosexuels ont le droit de se démontrer leur affection en public. (Se tenir la main, se donner des câlins...) Je trouve ça extraordinaire parce qu'ils ont le droit d'être eux-mêmes.

Aussi, beaucoup de personnes font de l'homophobie : Ce sont des personnes qui considèrent les gais négativement et en étant hostiles envers eux.

Puis, dans les années 1900, avant que l'Organisation mondiale de la santé ait enlevé l'homosexualité de la liste des maladies mentales, il y avait beaucoup de femmes et d'hommes qui se mariaient avec une personne du différent sexe mais, dans le fond de leur cœur savaient, qu'ils aimaient mieux les personnes qui ont le même sexe. Ils faisaient cela uniquement pour avoir une bonne réputation.

De nos jours, de plus en plus de couples gais veulent adopter un enfant pour faire une famille mais, à peu près avant 1990, ils ne pouvaient pas adopter des enfants parce que le gouvernement croyait que l'enfant qui allait être adopté avait plus de chance de devenir homosexuel qu'hétérosexuel. Depuis ce temps, les scientifiques ont fait des recherches et ont découvert que ça ne pouvait pas influencer le choix de l'enfant de vivre avec des parents homosexuels. Les gens naissent avec cette orientation sexuelle donc le gouvernement a accepté l'adoption pour les gais.

J'espère qu'après avoir lu mon texte, vous allez respecter les homosexuels et les inciter à se montrer.

Dalhia Lavoie

Élève de 5^{ème} année
École Caps-des-Neiges 1

CARNAVAL DES NEIGES



C'est dimanche, le 11 septembre prochain qu'aura lieu la 9^e édition du tournoi de golf du Carnaval des Neiges au Club de golf le « St-Fer-réal » sous la présidence d'honneur de monsieur Claude Ménard des Restaurants Le Montagnais. Le coût d'inscription est de 75 \$ par personne pour le golf incluant le souper et de 20 \$ pour le souper seulement.

Enfin, nous travaillons présentement à la préparation de la 14^e édition du Carnaval. Celle-ci se déroulera du 17 au 25 février 2012. Vous avez des suggestions d'activités à nous proposer ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Le comité du Carnaval
Information : M. André Drolet 418 826-3954

CHRONIQUE SANTÉ

TOUT UN SPORT !

Conciliation famille, travail, activités physiques : tout un sport !



Qu'il est essouffant notre rythme de vie! Voici l'automne et, avec lui, le retour au travail, à l'école ou à la garderie, à la « vie normale » quoi! Une vie

qui prend trop souvent l'allure d'une course à obstacles, et qui affecte notre bien-être. La solution? Faire chaque jour 30 minutes d'activités physiques! Il est en effet prouvé que la pratique régulière d'activités physiques donne de l'énergie, aère le corps et l'esprit et contribue à améliorer la santé et la qualité de vie!

Concilier famille, travail et activités physiques n'est pas facile, car cela exige une organisation bien rodée. La première règle consiste à déterminer nos priorités afin qu'activités professionnelles, familiales et personnelles n'empiètent pas les unes sur les autres. La deuxième règle consiste à mettre en pratique nos bonnes résolutions!

Comment insérer l'activité physique dans votre quotidien...

- Divisez l'horaire de votre journée par tranches d'activités et de moments libres.
- Choisissez une activité physique qui vous plaît. Après quelques semaines, elle fera partie de votre routine quotidienne, comme se brosser les dents! Commencez par des périodes de 10, 15 ou 20 minutes : c'est facile à « caser » et vous parviendrez rapidement aux 30 minutes recommandées!
- Bougez pendant que vous regardez vos téléromans préférés : activez bras et jambes, étirez vos muscles et musclez vos abdominaux. Autre suggestion : remplacez chaque jour 15 à 30 minutes de télé par une marche, histoire de chasser les tensions de la journée.
- Les enfants adorent bouger, surtout avec leurs parents. Prenez quelques minutes pour prendre l'air, jouer, danser avec eux. Diversifiez vos loisirs et amusez-vous : c'est la meilleure façon d'être actif et de persévérer!
- Inscrivez-vous aux activités familiales de votre municipalité. Ça vous permettra d'essayer de nouvelles activités, de faire des rencontres intéressantes et de passer plus de temps avec vos enfants.
- Vous attendez pendant que vos enfants suivent un cours d'activité physique? Profitez-en : marchez, nagez ou suivez vous aussi un cours.
- Quand c'est possible, troquez la voiture pour le vélo ou la marche. En plus d'être meilleur pour la santé et plus écologique, vous aurez fait vos 30 minutes d'exercices quotidienne !
- Sur l'heure du midi, allez prendre une marche avec vos collègues. Ça permet de créer des liens, ça renforce les

muscles et vous serez en forme pour affronter les tâches qui vous attendent à la maison.

Vous avez réussi à faire vos 30 minutes d'exercices quotidienne ? Bravo ! Vous n'y arrivez pas tous les jours ? Personne n'est parfait. L'important, c'est de persévérer !

Émilie Sirois

kinésiologue

Intervenante local au programme 0-5-30

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

Source : www.kino-quebec.qc.ca

NOUVELLES ET APPEL DU SENTIER MESTACHIBO



Sentier Mestachibo

L'automne est à nos portes et c'est une belle saison pour la marche en forêt. Le sentier Mestachibo est fin prêt à vous recevoir. Les efforts de la Corporation des sentiers de la Côte-de-Beaupré et de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, nous garantissent l'accès à un équipement récréatif de première qualité et bien entretenu. D'ailleurs la municipalité vient tout juste de refaire la structure d'accueil au Village et cela rend le sentier plus attrayant. Le sentier a maintenant acquis une réputation nationale et fait l'objet de quelques articles de journalistes spécialisés. Ils attirent de nombreux marcheurs en quête de beaux paysages et de nouvelles découvertes. D'ailleurs l'association de Géocaching de Québec a placé onze caches dans le sentier Mestachibo. Pour connaître la localisation de ces caches sur le Sentier, consultez la page http://www.geocaching.com/seek/cache_details.aspx?wp=GC2M579. Nous en sommes fiers. Nous voulons aussi souligner l'implication de la Corporation du site des Sept-Chutes dans l'entretien et l'implication d'un bénévole assidu du sentier M. Jean-Pierre Godon dont nous avons dernièrement souligné son implication lors de l'assemblée du conseil de ville du 4 juillet dernier. L'apport de ces groupes et individus participe à la qualité de vie retrouvée dans notre milieu. Je tiens à les remercier tous.

Le Mestachibo vous lance aussi un appel. Nous avons constaté des bris aux infrastructures du Sentier, soit les deux passerelles près du Village, où les gardes ont été arrachés de chaque côté. Et aussi près du Faubourg où une autre passerelle a été endommagée à coup de hache sur les gardes. Nous avons aussi remarqué des bris systématiques de la signalisation dans ce secteur, qui comporte plusieurs autres sentiers et peut mener à de la confusion chez les marcheurs non initiés au sentier. Ces actes de vandalisme ne font que nuire aux usagers et à leur sécurité en plus d'occasionner des coûts additionnels de réparation et d'entretien. Soyons fiers de notre région et de ce que nous avons développé. Gardons nos équipements récréatifs en bon état. La beauté de ce sentier, c'est l'affaire de tous.

La Corporation des sentiers de la Côte-de-Beaupré travaille toujours avec le CLD, la MRC et le Sentier Transcanadien au prolongement du Sentier Mestachibo vers l'Est. L'objectif

étant de rejoindre le Sentier des Caps de Charlevoix. Ce raccordement permettra des randonnées pédestres à partir du Mont Ste-Anne jusqu'à Baie St-Paul et au-delà. Le projet vise le développement du sentier pour 2012 et la complétion du raccordement pour 2013. Ce projet de sentier sera un plus pour la région autant pour les adeptes locaux de randonnées que pour le tourisme régional et international en quête d'aventures et de paysages magnifiques.

« Nos sentiers, notre fierté »

Denis Lachance

Président Corporation des sentiers Côte-de-Beaupré

TransformAction

vous invite à 3 conférences interactives présentées par Louise Crête sur

L'éveil multidimensionnel

Un nouvel éclairage sur la conscience de soi

**Découvrir son pouvoir d'autoguérison;
comprendre les dessous de la LOI d'ATTRACTION ;
activer son potentiel de TRANSFORMATION**

**Démystifier l'hypnose et l'auto-hypnose
et en connaître les effets positifs**

L'EAU DIAMANT

Eau énergisante et transformatrice

La PMT (Transformation pyramidale des mémoires)

un soin énergétique de 5^e dimension

Résultats des travaux de M. Joni Dugatillon

Découvrez les bienfaits de la Reconnexion :

approche mise au point par le Dr Eric Pearl



Dates : les lundis 1 - 8 - 25 septembre et 3 octobre
20 h 30 à 21 h 45

Lieu : La Ferme Bleue, 2612 chemin Royal,
St-Ferréol-les-Neiges

Coût : 40 \$ / série de 3 ou 15 \$ / soirée

Une bouteille d'Eau Diamant sera offerte gratuitement par inscription

Information et inscription :

**Louise Crête, conférencière, formatrice
et praticienne**

Membre ANQ (Association des naturothérapeutes du Québec)

418 826-2932 ou 418 572-5942

loucrete@hotmail.com

Visitez le www.viealternative.ca/transformaction



Bibliothèque aux Sources

À noter que nous reprenons l'horaire régulier dès mardi le 6 septembre :

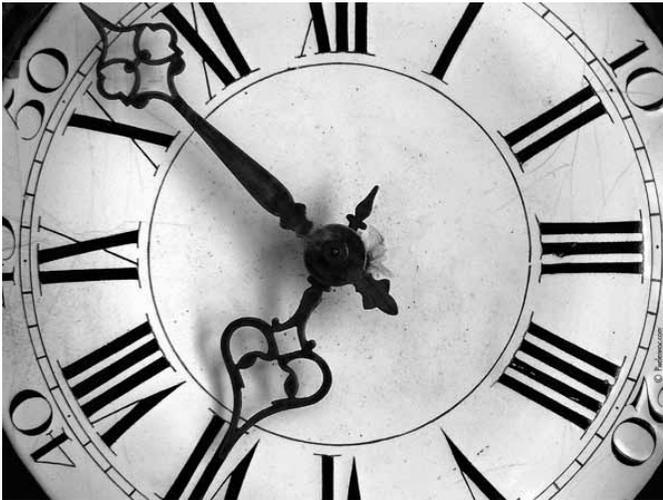
Dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30

Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30

DÈS LE 1^{er} OCTOBRE, IL Y A D'IMPORTANTES CHANGEMENTS À L'HORAIRE!



En effet, nous augmentons les heures d'ouverture de la bibliothèque conformément à la suggestion que des abonnés nous ont faite.

À compter de samedi le 1^{er} octobre 2011, notre horaire régulier sera le suivant :

Samedi : de 14 h à 16 h 30

Dimanche : de 14 h à 16 h 30

Mardi : de 14 h à 16 h 30

Mercredi : de 18 h 30 à 20 h

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h

Rappel : vous pouvez toujours rapporter les biens dont vous avez terminé au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Les renouvellements de prêts se font à la bibliothèque ou encore par téléphone, aux heures d'ouverture. Vous pouvez également laisser un message sur notre répondeur, au numéro 418-826-3540 ou encore renouveler vous-mêmes vos prêts, avec votre NIP, en vous rendant sur notre site Web.

Pour vous abonner, rien de plus simple : il vous suffit de vous présenter à la bibliothèque, aux heures d'ouverture, pour faire votre inscription. **Et c'est gratuit!**

LES JOURNÉES DE LA CULTURE 2011



C'est **dimanche le 25 septembre, de 13 h à 17 h**, que nous soulignerons les Journées de la culture 2011 à Saint-Ferréol-les-Neiges. **Toute la population est invitée.**

Au programme, exposition de tableaux d'artistes de la municipalité, présence d'auteurs concitoyens, exposition de travaux réalisés par les Fermières, maquillage pour les petits, animation par Abracadabra Sonia, animation musicale, livres à donner, gâteries pour tous avec café et jus.

Exceptionnellement, ce dimanche, **la bibliothèque sera ouverte de 13 h à 17 h**. Que vous soyez nouveau venu dans la municipalité ou que vous fréquentiez déjà la bibliothèque, c'est une occasion de venir nous rendre visite. Venez constater la qualité de notre collection et vous abonner si ce n'est déjà fait. **C'est gratuit!**

Nous espérons que ce programme saura vous plaire et souhaitons vous voir en grand nombre au cours de ce bel après-midi de fête.

CONCOURS PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS... DU 2 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE



La bibliothèque participera au concours **Promenons-nous dans les bois** organisé par le Réseau Biblio pour souligner l'Année internationale des forêts. Ce tout nouveau concours

s'adresse à tous les abonnés et vise à encourager les personnes non encore abonnées à demander leur carte de la bibliothèque. Pour avoir la chance de gagner le 1^{er} prix, un iPad, les participants devront trouver un mot-mystère composé des premières lettres des noms d'animaux que l'on pourra voir sur l'affiche promotionnelle. Bonne chance à tous!

SUGGESTIONS DE LECTURE



David Servan-Schreiber :

On peut se dire au revoir plusieurs fois

« Tôt ou tard, il allait revenir. Je connaissais les pronostics de mon cancer. Je pouvais retarder l'échéance, gagner des années, presque l'oublier, mais cette fois c'était « the Big One », comme disent les Californiens qui redoutent un tremblement de terre dévastateur.

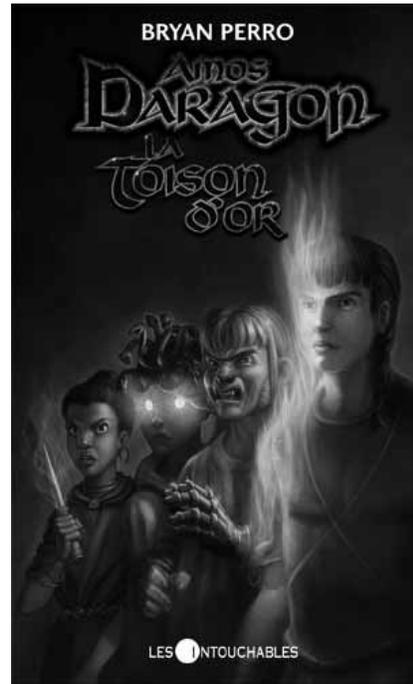
Cette rechute m'a amené à me poser les questions les plus

graves, peut-être les plus importantes, de ma vie : si je suis rattrapé par la maladie alors que je pense, mange, bouge, respire et vis anticancer, alors que reste-t-il d'Anticancer ?

C'est pour répondre à cette question que j'écris aujourd'hui.

Ce livre est aussi l'occasion, pour moi, de dire au revoir à tous ceux qui ont apprécié mes livres précédents ou qui sont venus m'écouter. Quoiqu'il arrive, j'ai le ferme espoir que cet au revoir ne sera pas le dernier.

On peut se dire au revoir plusieurs fois. » D. S.-S.



Bryan Perro :

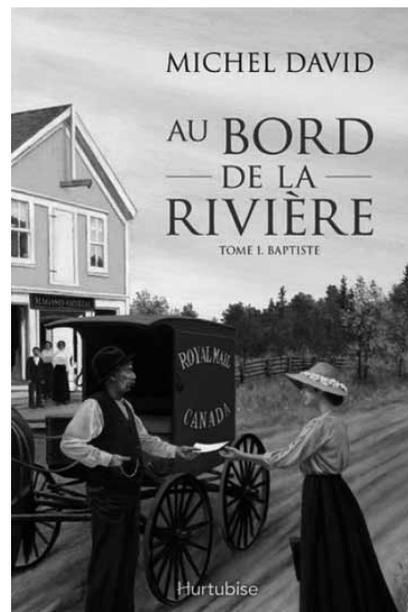
Trois nouveaux tomes de la série sur nos rayons!

La Cité de Pégase

La Toison d'or

La Grande Croisade

Voici, pour nos jeunes lecteurs qui ont commencé à suivre les aventures médiévales fantastiques d'Amos Daragon, trois tomes de cette série dans laquelle Amos Daragon doit rétablir l'équilibre du monde!



Michel David :

Au bord de la rivière, t.1 : Baptiste

À propos de ce livre :

« Nouvelle saga, nouvel univers. Cette fois, Michel David nous plonge dans le XIX^e siècle, plus précisément en 1870, au moment de la création d'un petit village sur les bords de la rivière Nicolet. Nous sommes donc dans une période de colonisation, de défrichage, de construction. Travailleur acharné, Baptiste est

une des premiers arrivants de l'endroit et souhaite, après plus de 25 ans d'efforts, la reconnaissance qu'il considère mériter. Dans un patelin dépourvu de maire et de curé, il se plaît à jouer le rôle de l'homme important du village. De l'autre côté, on retrouve la famille Ellis, d'origine irlandaise, ayant à sa tête Samuel. »

**L'équipe des bénévoles
de la bibliothèque vous souhaite
la plus cordiale bienvenue!**



CLUB CYCLISTE MSA.COM

La fête des voisins du 4 juin dernier

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera à la mi-décembre
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Municipalité de Saint-Ferreolles-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferreolles-Neiges (Québec) G0A 3R0